

Vos questions / nos réponses

Phényléthylamines

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/01/2016 11:59

Bonjour,

Je voudrais savoir si les substances de la famille des phényléthylamines, connues sous le nom 2c-x (2c b, 2c e, 2c i....)sont illégales en France.

Merci

Mise en ligne le 08/01/2016

Bonjour,

La péthidine et ses intermédiaires A, B, C sont classées comme stupéfiants. L'acide phényl en fait partie. Nous vous mettons à disposition ci-dessous le lien vers la liste des stupéfiants en France publiée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) en novembre 2015.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Liste des stupéfiants en France](#)